

Formation montage et démontage des échafaudages fixes et roulants

Objectif :

Général

Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudages : fixes, roulants, PIR ou PIRL. Montage et démontage des échafaudage fixe ou roulant avant utilisation. Assurer la maintenance de l'échafaudage Connaître les règles de sécurité, les différentes vérifications périodiques

Opérationnels

Le stagiaire sera capable de La Formation Initiale (FI) et Formation Recyclage (FR). La formation « Montage et démontage des échafaudages fixes ou roulants » permet d'acquérir les instructions de montage et démontage des échafaudages dans le respect des règles de sécurité conformément aux exigences réglementaires en vigueur et aux recommandations de la CARSAT.

Aptitude :

Médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Personnes concernées :

Tous salariés amenés à monter, démonter, réceptionner ou vérifier les échafaudages

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

Méthodes pédagogiques :

Films, projections et équipements pédagogiques.

Exercices et mise en situation des participants sur des vérifications

Moyens d'évaluation :

Evaluation de chaque candidat sur l'ensemble des exercices proposée.

Après examen :

Une attestation de formation est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires.

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

Formation à l'utilisation d'un échafaudage fixe ou roulant...

Débouchés :

Peintre, agent de maintenance...

PROGRAMME

- Identifier les risques liés aux échafaudages fixes et roulants (au montage et démontage, à l'utilisation, au travail en hauteur)
- Déterminer le type d'échafaudage à utiliser (les types d'échafaudages, les éléments constitutifs, le rôle de chaque pièce)
- Monter un échafaudage fixe et roulant en sécurité (repérage et isolation des pièces défectueuses, prise en compte des contraintes du site, mise en œuvre d'après la notice ou les plans de montage).
- Assurer les vérifications journalières.
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité (accéder et circuler, respecter les limites de charges, tenir compte des activités annexes sur le chantier)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe : 2 à 6 personnes maximum

Durée formation : à partir de 7 heures

Lieu : Intra ou Interentreprises

Dates : consultez notre planning ICI

Tarif : Nous contacter

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

